

CONDITIONS GENERALES DE « PAIEMENT EN PLUSIEURS FOIS »

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les conditions des offres de paiement proposées par **FLOA**, Société Anonyme au capital de 72 297 200 €, dûment agréée par l’Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (« **ACPR** ») en qualité d’établissement de crédit sous le code banque 14628 et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bordeaux sous le numéro 434 130 423, dont le siège social se situe Immeuble G7, 71 rue Lucien Faure, 33300 Bordeaux, n° ADEME FR200182_01XHWE, permettant aux clients du site marchand du point de vente physique « Centre E.Leclerc » (le « **Site** ») géré par le Centre E.Leclerc (le « **Commerçant** »), partenaire de FLOA, de payer leurs achats en plusieurs fois avec leur carte bancaire.

Conformément à l’article L.312-4 du Code de la consommation, les offres de « paiement en plusieurs fois », objets des présentes, sont des opérations de crédit qui ne sont pas soumises aux dispositions des articles L.312-1 à L 312-94 du Code de la consommation en raison du délai de leur remboursement ne dépassant pas trois mois et des frais négligeables qui sont perçus au titre du présent contrat (ci-après l’/les « **Offre(s)** »).

ARTICLE 1. CONDITIONS TENANT A L’EMPRUNTEUR

L’Offre est réservée aux particuliers (personnes physiques majeures), résidant en France, titulaires d’une carte bancaire Visa ou MasterCard à leur nom utilisée pour le paiement d’un achat réalisé sur le Site. Les cartes bancaires à autorisation systématique, les e-cards, les cartes Indigo et American Express ne sont pas acceptées (liste non exhaustive).

La durée de validité de la carte bancaire utilisée dans le cadre de la conclusion du contrat de crédit doit être postérieure à la date de la dernière échéance de l’Offre.

L’Offre sera proposée par le Site, à la clientèle du Commerçant en ligne ; elle ne pourra être souscrite que par les clients sélectionnés par FLOA.

ARTICLE 2. CONCLUSION ET FORMATION DU CONTRAT DE L’OFFRE

Une fois son panier validé et son authentification au Site marchand réussie, le client devra renseigner ses adresses de facturation et de livraison pour choisir le mode de livraison souhaité. Il sera alors redirigé sur une page « Passer à l’étape de paiement » et devra choisir, s’il souhaite bénéficier du « paiement en plusieurs fois » FLOA par carte bancaire de la commande, la modalité de paiement souhaitée parmi les différents moyens de paiement.

La durée maximale entre le remboursement de la première et de la dernière échéance de l’Offre est de trois (3) mois.

Concernant l’Offre en 3X

L’échéancier de remboursement du client pour l’Offre en 3X débutera au jour de la confirmation de la commande du client par le partenaire de FLOA sur le Site (ci-après « J ») et s’étalera comme suit :

- R1 = 1ère échéance à J ;



- R2 = 2ème échéance => R1 + 30 jours ;
- R3 = 3ème échéance => R2 + 30 jours.

Frais pour l'Offre en 3X sans frais

Montant de l'achat	Frais négligeables	TAEG maximum
120€ à 3000€	0,00%	0,00%

Frais pour l'Offre en 3X

Montant de l'achat	Frais négligeables	TAEG maximum
120€ à 3000€	1,50%	19,67%

Concernant l'Offre en 4X

L'échéancier de remboursement du client débutera au jour de la confirmation de la commande du client par le partenaire de FLOA sur le Site (ci-après « J ») et s'étalera comme suit :

- R1 = 1ère échéance à J
- R2 = 2ème échéance => R1 + 30 jours ;
- R3 = 3ème échéance => R2 + 30 jours.
- R4 = 4ème échéance => R3 + 30 jours.

En acceptant les présentes, le client autorise expressément que les prélèvements des échéances soient réalisés sur le compte de paiement auquel est adossée la carte bancaire du client utilisée dans le cadre de la demande du client.

Frais pour l'Offre en 4X sans frais

Montant de l'achat	Frais négligeables	TAEG maximum
120€ à 3000€	0,00%	0,00%

Frais pour l'Offre en 4X

Montant de l'achat	Frais négligeables	TAEG maximum
120€ à 3000€	2,25%	19,62%

Le règlement de la commande sur le Site via le « paiement en plusieurs fois » par carte bancaire, se réalise par la technique dite du « double-clic », c'est-à-dire, qu'une fois le « paiement en plusieurs fois » sélectionné sur la page « choix du mode de paiement », le client doit prendre connaissance des présentes conditions générales et notifier son acceptation électronique aux présentes conditions générales en cliquant sur le bouton « valider » (ou équivalent).

Le client reconnaît que le « double clic » vaut consentement à contracter et constitue une acceptation irrévocable et sans réserve des présentes conditions générales de paiement en plusieurs fois. Le contrat est automatiquement archivé par FLOA et le client peut y avoir accès sur simple demande écrite.

ARTICLE 3. EXECUTION DU CONTRAT DE L'OFFRE



En validant les présentes conditions générales de paiement en plusieurs fois, le client en demande l'exécution immédiate, sans attendre l'expiration du délai de rétractation tel que prévu à l'article 5 ci-dessous. En conséquence et conformément aux dispositions de l'article L 222-13 du Code de la consommation, si le client exerce son droit de rétractation dans le délai légal précisé à l'article 5 ci-après, il sera tenu au paiement proportionnel du service financier effectivement fourni par FLOA.

Par ailleurs, en validant les présentes conditions générales de paiement en plusieurs fois, le client mandate expressément FLOA, qui accepte, afin que FLOA paie, au nom et pour le compte du client, le Commerçant, vendeur du bien et/ou du service financé et ce, pour l'intégralité du prix d'achat du bien et/ou du service payé au moyen d'une Offre. Le mandat est consenti par FLOA à titre gracieux et sera considéré comme parfaitement exécuté par FLOA dès lors que FLOA aura procédé au paiement du bien et/ou du service acheté par le client auprès du Commerçant, ce que le client reconnaît et accepte expressément.

ARTICLE 4. DEFAILLANCE DU CLIENT

En cas de défaillance du client dans les remboursements de ses échéances, FLOA pourra exiger le remboursement immédiat du capital restant dû, majoré des intérêts éventuellement échus mais non payés. FLOA pourra demander au client une indemnité égale au plus à 8% du capital dû. Si FLOA n'exige pas le remboursement immédiat du capital restant dû, elle pourra exiger, outre le paiement des échéances échues impayées, une indemnité égale à 8% desdites échéances.

FLOA peut donner mandat à toute société de son choix en vue de procéder au recouvrement des échéances impayées.

ARTICLE 5. EXERCICE DU DROIT DE RETRACTATION PAR LE CLIENT SUR L'OFFRE SOUSCRITE

Conformément à l'article L 222-7 et suivants du Code de la consommation, le client peut revenir sur son engagement du paiement en plusieurs fois, dans un délai de 14 jours calendaires à compter de son acceptation des présentes conditions générales, en :

- renvoyant par courrier à FLOA le bordereau détachable joint aux présentes conditions générales après l'avoir daté et signé (il est conseillé d'adresser ce courrier par lettre recommandée avec accusé de réception), ou,
- en adressant à FLOA un courrier daté et signé comportant toutes les mentions nécessaires que sont le nom, prénom et adresse du client, la date d'acceptation des présentes conditions ainsi que l'objet du financement et le nom du vendeur le cas échéant à l'adresse suivante FLOA, Centre de Relation Clientèle - TSA 62710 - 92894 Nanterre Cedex 9, ou,
- en adressant un mail avec toutes les informations indiquées ci-dessus à retractation@floa.com.

En aucun cas l'exercice de ce droit de rétractation ne donne lieu à un enregistrement sur un fichier.

Si le client exerce son droit de rétractation du paiement en plusieurs fois, la vente du ou des produit(s) et/ou la prestation du ou des service(s) pour laquelle le client a sollicité l'offre de « paiement en plusieurs fois » devra être :

- (1) résolue, si la vente est annulable. Dans ce cas, le client :
 - devra procéder à la restitution du ou des produit(s) auprès du marchand, partenaire de FLOA dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 30 jours courant à compter du jour où le client aura communiqué sa volonté de se rétracter ; la restitution devra être réalisée suivant les modalités et conditions contenues dans les conditions générales de vente du marchand ;
 - sera remboursé des sommes éventuellement déjà versées au titre de l'offre de « paiement en plusieurs fois » dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 30 jours qui suivent la réception de sa demande de rétractation du paiement en plusieurs fois.

(2) Résolue, si la prestation de service est annulable. Dans ce cas, le client :

- s'engage à ne pas commencer à bénéficier du service fourni par le marchand ;
- sera remboursé des sommes éventuellement déjà versées au titre de l'offre de « paiement en plusieurs fois » dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 30 jours qui suivent la réception de sa demande de rétractation du paiement en plusieurs fois.

(3) Réglée au comptant par le client si la vente ou la prestation de services n'est pas annulable.

ARTICLE 6. ANNULATION DE L'ACHAT

En cas d'annulation de la totalité de l'achat réalisé auprès du Commerçant et accepté par ce dernier, FLOA procèdera à (i) un remboursement du montant des échéances déjà prélevées sur la carte bancaire utilisée pour l'achat et (ii) une annulation des échéances à venir. Les frais négligeables (ou frais clients) seront également remboursés au client.

En cas d'annulation partielle de l'achat réalisé auprès du Commerçant et accepté par ce dernier, FLOA (i) procèdera au remboursement du montant éventuellement trop perçu, c'est à dire de la différence entre le montant de l'achat annulé et le montant des échéances déjà prélevées et (ii) annulera les échéances à venir. Les frais négligeables (ou frais clients) ne seront pas remboursés.

Dans tous les cas, ne seront pas remboursés au client les frais, montants et coûts éventuellement appliqués au client par le Commerçant et lui restant acquis en cas d'annulation de la commande conformément au contrat liant le marchand et le client.

ARTICLE 7. INFORMATION DE L'EMPRUNTEUR

Toute information pourra, dans le cadre de la conclusion ou de l'exécution des présentes, être adressée au client par FLOA, par voie électronique.

ARTICLE 8. PREUVE

Le client et FLOA conviennent que, sauf preuve contraire, toute donnée, fichier, enregistrement ou toute opération reçu(e) et/ou conservé(e) sur tout support informatique ou électronique de FLOA ainsi que leur reproduction sur tout autre support, constituent la preuve de l'ensemble des transactions passées entre le client et FLOA.

ARTICLE 9. PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Les informations recueillies au titre des présentes sont obligatoires pour l'étude de la demande du client.

Pour connaître les traitements opérés sur les données personnelles, le client est invité à prendre connaissance de la politique de confidentialité disponible sur le site internet de FLOA ou en cliquant sur le lien suivant :

https://www.floabank.fr/images/pdf/Politique_de_confidentialit_et_cookie.pdf

ARTICLE 10. MEDIATION

En cas d'interrogation, le client peut contacter un conseiller de FLOA par e-mail à l'adresse suivante : contactPaiementmarchand@floa.fr

Si les réponses données ne semblent pas satisfaisantes, le client peut adresser une réclamation :

- par courrier au Service Consommateur de FLOA Centre de Relation Clientèle - TSA 62710 - 92894 Nanterre Cedex 9- par email à l'adresse contactPaielementmarchand@floa.fr .
- ou appeler notre service relation client au 09 69 79 25 59 (coût d'un appel local depuis un poste fixe) du lundi au vendredi de 9h à 20h.

Si aucun accord n'est trouvé, le client a la faculté de s'adresser au Médiateur de l'ASF (Association française des Sociétés Financières), indépendant dans le cadre de sa compétence, dans un délai minimal de deux mois et maximal d'un an après l'envoi de sa première réclamation écrite, soit par courrier adressé à Monsieur le Médiateur de l'ASF, 75854 Paris cedex 17 ou soit par voie électronique sur <http://lemediateur.asf-france.com>, et ceci sans préjudice des autres voies d'actions légales.

ARTICLE 11. OPPOSITION AU DEMARCHAGE TELEPHONIQUE

Le client dispose du droit de s'inscrire gratuitement sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique BLOCTEL (www.bloctel.gouv.fr) ou par courrier postal à la société OPPOSETEL – Service Bloctel, 6 rue Nicolas Siret 10000 TROYES s'il ne souhaite pas faire l'objet de prospection par ce moyen.

ARTICLE 12. CONDITIONS DIVERSES

De convention expresse, la présente offre constitue pour FLOA un titre à ordre transmissible par simple endossement. La créance inhérente aux présentes conditions générales est susceptible de titrisation.

Dans une telle hypothèse, FLOA pourra à tout moment transférer le recouvrement de sa créance en tout ou partie à un établissement de crédit ou la Caisse des Dépôts et Consignations, les emprunteurs étant informés par simple lettre.

ARTICLE 13. AUTORITE DE CONTROLE

FLOA est soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 Place de Budapest – CS 92459 – 75436 Paris Cedex 09.

ARTICLE 14. LOI APPLICABLE

Les présentes conditions générales sont soumises à la législation française. Tout litige relatif aux présentes conditions générales est de la seule compétence des tribunaux français.

Dans l'hypothèse où une ou plusieurs clauses des présentes conditions générales deviendraient nulles à la suite d'un changement de législation ou par décision de justice, cela ne saurait en aucun cas affecter la validité des autres clauses, qui elles resteraient applicables.

✂-----

BORDEREAU DE RÉTRACTATION. A renvoyer au plus tard quatorze jours après la date de votre acceptation des présentes conditions générales. Le délai commence à courir à compter du jour de votre acceptation des présentes.

La présente rétractation n'est valable que si elle est adressée, lisiblement et parfaitement remplie, avant l'expiration des délais rappelés ci-dessus, par lettre recommandée avec accusé de réception, à FLOA, Centre de Relation Clientèle - TSA 62710 - 92894 Nanterre Cedex 9.

Je soussigné..... , déclare renoncer à l'offre de paiement en plusieurs fois de (montant de la commande) euros que j'avais accepté le pour l'acquisition de (précisez le bien acheté ou le service fourni) chez (précisez le nom du vendeur).

Date et signature de l'Emprunteur :